

Revégétalisation des bandes riveraines Vente annuelle d'arbustes en ligne

Magog, le 12 avril 2022 – Afin d'appuyer les riverains dans leurs efforts de revégétalisation des berges, la Ville de Magog, conjointement avec la MRC de Memphrémagog, annonce sa vente annuelle de végétaux offerts à coûts réduits. Les propriétaires concernés ont jusqu'au vendredi 6 mai, à 12 h 30, pour commander et payer les plants en remplissant le formulaire au ville.magog.qc.ca/distribution-vegetaux. Seuls les paiements en ligne par carte de crédit seront acceptés.

Cette année, deux espèces d'arbres adaptés aux bandes riveraines seront offerts en plus des arbustes.

Distribution à l'écocentre le samedi 21 mai

La distribution des végétaux aura lieu le samedi 21 mai, de 9 h à 12 h, à l'écocentre situé au 2300, rue Tanguay. Les citoyens concernés devront se présenter avec leurs contenants ou leurs sacs réutilisables et avoir avec eux une carte de citoyen valide. Aucun renouvellement de carte ne peut s'effectuer sur place.

Rappelons que les propriétaires d'un terrain qui longe un cours d'eau ou un lac doivent renaturaliser leur rive en y plantant des espèces indigènes afin de se conformer à la [réglementation en vigueur](#).

Chaque année, la Ville de Magog procède à l'inspection des bandes riveraines privées pour s'assurer que les mesures de préservation ou de rétablissement prescrites soient respectées.

Plus de renseignements sur la bande riveraine et la réglementation sont disponibles dans la [section environnement](#) du site Internet de la Ville de Magog.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

